

val de gâtine

Le projet tourisme du plan d'eau



Marie-Pierre Missioux (à droite) est venue présenter à l'assemblée le projet du plan d'eau.

Le projet de réhabilitation du plan d'eau de Cherveux-Saint-Christophe a été présenté aux délégués communautaires mardi soir.

Marie-Pierre Missioux, présidente du syndicat du plan d'eau, accompagnée de Stéphanie Jarny, qui assure la maîtrise d'œuvre pour Canopée Atelier Paysage, ont présenté les lieux, rappelant que le site créé en 1972 s'étend sur quinze hectares. « Une forte envie des délégués du syndicat de chaque communauté (Val de Gâtine et Haut Val de Sèvre) se fait sentir, explique Marie-Pierre Missioux. Ça n'a pas toujours été le cas dans le passé, depuis la prise de compétence communautaire en 1997. Le Wood Wakepark 79 est, elle, une activité nautique fixe sur le site depuis 2015. »

Stéphanie Jarny a présenté l'avant-projet : « Nous sommes à mi-chemin de notre travail, beaucoup de choses restent à affiner. » Elle a dressé un état des lieux, démontrant parfois « l'incohérence des constructions ou travaux successifs »,

ajoutant que « beaucoup d'infrastructures sont en fin de vie ». « L'idée, a-t-elle expliqué, est de conserver les atouts naturels et de projeter d'emblée le visiteur dans l'ambiance d'un plan d'eau. »

S'en est suivie une présentation du projet tel que l'a imaginé le cabinet, répondant aux attentes du syndicat : aménagements paysagers, espaces ludiques, infrastructures futures, les délégués communautaires ont pu mesurer concrètement l'étendue de l'investissement.

Deux tranches

Deux tranches de travaux seront soumises au vote des délégués, dont la première pourrait débuter à la fin de la saison 2020. Préalablement, l'ancien restaurant pourrait être détruit au printemps 2020.

Certains délégués se sont émus d'être avertis si tard de l'existence de ce projet. Jean-Pierre Rimbeau a invité le conseil communautaire à débattre sur le sujet et à se prononcer avant de la fin de l'année. Yves Attou, le maire de Saint-Chris-

tophe-sur-Roc, a assuré de « la mobilisation de sa commune dans ce projet sérieux ».

Le débat a aussi porté sur les résultats à venir de l'étude de la qualité de l'eau. Les cyanobactéries, qui ont amputé l'ouverture du plan d'eau au cours de cet été 2019, ont amené le syndicat à se rapprocher d'autorités compétentes afin de rechercher les causes de leur présence. L'avenir de la baignade sur les plans d'eau en général suscite également l'interrogation de l'assemblée.

Pour voir le jour, le projet devra être validé par les deux communautés sur lesquelles est à cheval le plan d'eau (Val de Gâtine et Haut Val de Sèvre). Selon Marie-Pierre Missioux, « l'attente des habitants du territoire est très forte ».

La phase 1 du projet est évaluée à 1.538.000 €. L'autofinancement pourrait porter sur 800.000 € sur vingt-cinq ans (40 % pour Val de Gâtine, 60 % pour Haut Val de Sèvre, au prorata du nombre d'habitants).

Corr. NR, Stéphane Massé